



La SPL Lyon Part-Dieu recrute un(e)

Responsable administratif et financier

I - LE PROJET URBAIN LYON PART-DIEU

Aujourd'hui second quartier d'affaires français, la Part-Dieu, hyper quartier métropolitain, comprend plus de 2 500 établissements (entreprises, administrations, commerces), représentant 60 000 emplois. C'est également un pôle d'échanges multimodal de première importance, comprenant la première gare de correspondance en Europe, construite en 1983 pour accueillir la ligne à grande vitesse Paris-Lyon.

La Métropole et la Ville de Lyon mettent en œuvre un projet urbain de développement et de réinvention de la Part-Dieu, incarné par la révolution paysagère des espaces publics, le développement des mobilités décarbonées, une offre de logements accessibles et l'ouverture à toutes les économies. Le projet régénère la ville sur elle-même, à partir de l'existant, préférant la réhabilitation à la déconstruction.

Le projet est piloté par une structure dédiée de 26 collaborateurs, la SPL Lyon Part-Dieu. Elle agit dans le cadre d'une concession d'aménagement, qui comprend, en son sein, la ZAC Part-Dieu Ouest.

Infos : www.lyon-partdieu.com

II - LES MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité de la Secrétaire Générale et au sein d'une équipe pluridisciplinaire de 7 collaborateurs (compta/finances, RH, juridique, commande publique, moyens généraux et informatique), le/la Responsable administratif et financier sera en charge du pilotage intégral des fonctions comptabilité et finances de la société (3 M€ de budget annuel) et du projet urbain (560 M€ de dépenses et recettes sur 15 ans, dont 50% déjà réalisées).

Accompagné d'un contrôleur de gestion, placé sous sa responsabilité hiérarchique, et d'assistant(e)s de gestion, placé(s) sous sa responsabilité fonctionnelle (saisie des engagements et des factures), ses domaines d'intervention seront les suivants, avec une forte autonomie et un haut niveau d'engagement attendu :

- ▶ **Pilotage de l'intégralité du cycle de comptabilité générale et analytique :**
 - ▶ Prévision, financement, engagement, contrôle et règlement des dépenses (foncier, études, travaux, etc.) et des recettes (cessions de charges foncières, participations, subventions, etc.)
 - ▶ Pilotage du cabinet d'expertise comptable en charge de la comptabilité générale

- ▶ **Élaboration des comptes annuels consolidés, du rapport de gestion, du compte rendu annuel aux collectivités (CRACL) et des rapports des mandataires Ville et Métropole de Lyon**, en étroite collaboration avec le cabinet d'expertise comptable et le commissaire aux comptes. Présentation de ces documents en interne (CODIR, équipe) et externe (services, élus)

- ▶ **Gestion de la trésorerie :**
 - ▶ Animation du réseau de partenaires bancaires
 - ▶ Élaboration et mise à jour du prévisionnel de trésorerie de la concession et de la société
 - ▶ Recherche de financements et d'opportunités de placement
 - ▶ Gestion quotidienne des comptes bancaires et des moyens de paiement